

A la recherche des sceaux de Jean de Flandre-Dampierre

Par DOMINIQUE DELGRANGE

UN SEUL SCEAU DE JEAN DE FLANDRE, évêque de Metz, puis de Liège, fils du comte de Flandre Gui de Dampierre¹, avait été répertorié par Germain Demay dans son « inventaire des sceaux de la Flandre »² (fig. 1, p. 137) ; pourtant, dès le début du XVII^e siècle, l'érudit Olivier de Vree -dit Vredius³- avait publié dans sa « généalogie des comtes de Flandre »⁴ les images de quatre sceaux ayant été utilisés par ce prélat (ci-dessous pl. I).



planche I.
Sceaux de
Jean de
Flandre,
d'après la
publication
de Vredius
(1642),
planche 73
et planche
74. (Cl. D.
Delgrange)

Au milieu du XIX^e siècle, la sigillographie ou sphragistique, étude des sceaux et des cachets, commença à s'imposer en tant que science auxiliaire de l'histoire. Une vaste démarche de recensement des sceaux anciens impulsée par Léon de Laborde, directeur des Archives de France de 1856 à 1868, fut entreprise par Louis Douët d'Arcq⁵ et Germain Demay⁶. Le travail d'inventaire était accompagné de la constitution d'une immense collection de moulages réalisés à partir des empreintes recueillies dans les fonds d'archives publiques et les collec-

tions privées. Germain Demay, artiste sculpteur qui s'était découvert une vocation d'archiviste-paléographe, était chargé plus particulièrement de repérer et de publier les sceaux conservés en province ; ce travail était préparé et relayé par les archivistes et les érudits locaux. Il s'interrompit avec la Guerre franco-prussienne de 1870. Les publications « Sceaux de Flandre, Artois, Picardie et Normandie » imprimées de 1873 à 1881 furent basées sur les informations recueillies avant le conflit⁷. Dans le département du Nord, plusieurs membres du Comité Flamand de France participèrent activement à « l'inventaire des sceaux de la Flandre⁸ ». Les noms de de Coussemaker, de Louis Dancoisne et d'Auguste Preux apparaissent dans la préface de l'ouvrage de Demay.

Avec près de 8000 numéros, cet « inventaire » constituait un véritable monument de sigillographie, un modèle, même s'il ne contenait que peu d'images des sceaux décrits. L'auteur et le commanditaire, les Archives impériales, devenues entre-temps Archives nationales considéraient sans doute que la question de la rareté des reproductions pouvait être résolue par la possibilité de fournir à la demande les moulages des sceaux à une époque où la prise de vue de près et l'impression d'images photographiques étaient encore problématiques. Après la parution d'un ouvrage aussi important, aussitôt suivi des « Sceaux de l'Artois » et « Sceaux de la Picardie⁹ » on ne pouvait plus attendre que des productions de monographies descriptives traitant de points particuliers ou rendant compte des découvertes de nouvelles empreintes, de recherches étendues à d'autres provinces ou encore de matrices dormant dans des tiroirs ou tirées de la terre lors de fouilles archéologiques.

L'inventaire de Demay, comme tous les catalogues de sigillographie qui parurent jusqu'au milieu du xx^e siècle, étudiait en premier lieu les sceaux médiévaux, délaissant la plupart des empreintes et matrices modernes, l'année 1500 étant souvent considérée, de manière fictive d'ailleurs, comme marquant la limite entre le Moyen Âge et la période Moderne. L'ajout des cachets des xvi^e, xvii^e et xviii^e siècle aurait élargi la perspective mais entraîné trop loin les travaux en augmentant considérablement le volume de la matière traitée.

Le recensement effectué par Germain Demay était facilité par les correspondants locaux qui repéraient les pièces susceptibles d'entrer dans « l'inventaire », sceaux originaux, matrices, parfois moulages, la sélection étant confirmée par Demay. Une fois l'empreinte du sceau localisée et le moulage pris, un numéro provisoire était porté au crayon sur l'acte ou le document original, au dessus du sceau ou de son attache, Demay conservant la liste des sceaux vus et numérotés dans un cahier manuscrit personnel¹⁰. Des repentirs apparaissent parfois, le chiffre inscrit à la mine de plomb est rayé lorsqu'un exemplaire en meilleur état a été trouvé¹¹. L'absence de marque au crayon ne signifie pas forcément que le sceau est inédit, mais le plus souvent, que l'empreinte a été vue sur un autre document, dans ce cas déjà entrée dans l'inventaire avec son moulage ou qu'elle aura été publiée dans un autre recueil. C'est le cas du grand sceau de Yolande de Bar apposé à un acte

daté de 1370¹², il n'est pas signalé à « Flandre », mais figure dans le recueil de « Normandie »¹³.

Cependant, des vérifications minutieuses et des contrôles croisés à partir de l'inventaire imprimé de Demay révèlent que certains sceaux n'ont pas été relevés. Voici quelques exemples qui me sont apparus à l'occasion de consultations aux Archives départementales du Nord¹⁴ :

- AD59 B-1167 / 4369 (Valenciennes, en 1301) - 8 sceaux à l'origine - 2 sceaux tombés ; reste 6 ; retenus 5, celui de Jean Potages a été « omis ».

- AD59 B-1168 / 6623 (Quesnoy-le-Comte, en 1333) : 8 sceaux, celui de Guillaume de Presiel (aujourd'hui Preseau) a été « oublié ».

- AD59 B 1352, un chiffre au crayon indique la probabilité d'une « entrée » dans le référencement de Demay, or on ne trouve aucun sceau à Auxy, ni à Hue(s) - Hugues d'Auxy...

On pourrait admettre que ces « oublis » correspondent à des sceaux de petite dimension ou appartenant à des personnages secondaires (encore que les Auxy...), mais comment expliquer que des empreintes plus notables, celles des foires de Champagne, de Jean de Brienne dit d'Acre¹⁵, de Jean de Flandre évêque de Liège¹⁶, ont pu passer au travers du crible de Demay et de ses collaborateurs ? Ce fait est d'autant plus étonnant qu'il est certain que Germain Demay a bien vu les dossiers où ces sceaux sont conservés, la preuve c'est qu'il a bien noté le sceau de Gérard, prévôt de Cassel¹⁷ apposé sur le même document que celui de Jean de Flandre, inscrivant au crayon sur le repli, de part et d'autre de la fente laissant passer la queue de parchemin, la mention : « Gérard prévôt de Cassel - 1055 + ». La raison de cette omission tient sans doute au fait qu'ayant déjà rencontré précédemment certains personnages et institutions¹⁸ et reprenant ses notes dans le cahier d'inventaire provisoire, il a considéré qu'il s'agissait des mêmes empreintes, avec la même forme, pour le même sigillant sans retourner aux détails et à la comparaison des empreintes ou des moulages.

Pourtant le sceau de Jean de Flandre qui réapparaît ici est remarquable, par sa dimension, la qualité de sa gravure et l'originalité du type. L'image de Vredius (**pl. I**) ne restitue que d'assez loin la finesse du dessin et l'élégance du personnage assis sur le trône épiscopal. L'évêque Jean de Flandre est représenté assis, tenant presque avec force, dans un geste appuyé, une crosse dans la main gauche et bénissant de la droite. La silhouette bien proportionnée affecte une allure précieusement « déjetée », légèrement en biais, semblable à celle des personnages apparaissant sur les pages des manuscrits à peinture de la fin du XIII^e siècle ; la richesse et l'originalité du décor que Marc Gil analyse plus loin apparaissent au premier coup d'œil !

Le sceau (**fig. 5**), en cire verte¹⁹ avec double queue de parchemin devait avoir une dimension légèrement supérieure à 90 mm, probablement 94 x 56 mm, d'après les mesures reconstituées à partir de plusieurs empreintes, ce qui le place parmi les plus grands sceaux épiscopaux de l'époque. Des détériorations ont provoqué la cassure de la légende périphérique, seules les lettres du début, en caractères onciaux : « SI / GIL... » (sigillum...) ²⁰ apparaissent encore. La titulature de l'évêque inscrite dans cette légende peut être reconstituée en examinant plusieurs autres empreintes conservées aux archives

départementales du Nord : « SI / GILLVM. IOHANNIS. DEI . GRATIA. LEODIENSIS. EPISCOPI. » ; elle correspond bien à ce que Vredius avait fidèlement transcrit. Les lions du décor rappellent l'origine familiale de l'évêque, la « maison » de Flandre. Les aigles sont en rapport avec une dignité dépendant de l'Empire, l'évêché de Metz, pour lequel la matrice avait été d'abord gravée, puis celui de Liège.

L'empreinte du contre-sceau (**fig. 6**) à l'avvers est bien complète et lisible, malgré les effets d'un léger écrasement²¹. La gravure de type héraldique montre un écu classique, pointu, posé au centre d'un épicycloïde à six redents. Les armes de l'écu sont celles de Flandre, au lion, brisées d'une crosse épiscopale (brochant en bande). Remarquons que le contre-sceau de Bouchard d'Avesnes, cousin et successeur de Jean de Flandre en tant qu'évêque de Metz porte le même meuble héraldique (**fig. 13**) occupant tout le champ²². Le lion adopte cette forme bien caractéristique que l'on retrouve sur les armoriaux de la fin du XIII^e siècle. L'animal se dresse dans un vigoureux élan, la tête ronde hérissée de poils, le centre de la queue épais et charnu, le panache étalé vers l'intérieur²³. La légende indique :

« + SECRETVM : SIGILLI : NOSTRI » (notre sceau du « secret »), la lettre « N » est rétrograde.

La comparaison du style de cette pièce avec celui des sceaux des évêques des sièges proches : Tournai, Arras, Cambrai et Metz met en évidence le haut niveau artistique du sceau de Jean de Flandre : la silhouette élancée et l'élégance de l'attitude du personnage contrastent avec la « rusticité » des expressions et des proportions données au cours de la même période à celles des autres évêques : Cambrai, Arras, Liège, Thérouanne, Tournai, Cologne, Trèves... La richesse du décor de l'arrière-plan²⁴ ne se retrouve pas sur les sceaux des autres évêques à la même époque. Vers le milieu du XIII^e siècle, l'héraldique n'apparaît encore que timidement dans le champ des sceaux ecclésiastiques ; au mieux, des meubles héraldiques rappelant les armoiries de la famille du prélat ou de la cité épiscopale figurent, rapidement taillés dans le champ²⁵. L'observation des différents types de sceaux d'évêques au XIII^e siècle nous apporte d'ailleurs des éléments corrigeant les commentaires de Louis Douët d'Arcq dans l'introduction de la publication de la « Collection de sceaux²⁶ ». Au milieu du XIX^e siècle, cet archiviste ne disposait pas encore du produit de tous les inventaires de sceaux en cours ou à faire. L'usage de sceaux où l'évêque est représenté assis ne s'est donc pas interrompu au début du XIII^e siècle, pour preuve, la série de sceaux des évêques de Cambrai.

D'autre part, Douët d'Arcq, en élaborant une amorce de typologie des sceaux religieux s'était appuyé sur les exemples fournis par plusieurs sceaux datant de la fin du XIII^e siècle, remarquables par la qualité de leur gravure, par l'originalité de leur dessin ou par l'introduction de meubles héraldiques dans le champ : fleurs de lis, lions, clefs, croisants... Selon ses observations et son raisonnement, ceux de l'évêque Jean de Rochefort à Langres en 1296²⁷, de Jean, évêque de Meaux en 1299²⁸ marqueraient l'émergence d'un nouveau style plus fin contrastant avec les canons d'une représentation stéréotypée. Toujours d'après Douët d'Arcq qui prend pour exemple le sceau de Robert de Courtenay

en 1314²⁹ avec son champ guilloché, ce ne serait qu'au début du xiv^e siècle que l'art du décor du sceau aurait atteint un très haut niveau de finesse. Les sceaux de Jean de Flandre dont nous avons maintenant les images situent l'apparition d'un style fin et ouvragé trente ans plus tôt.

Finalement, après une enquête aux Archives départementales du Nord et aux Archives de l'Etat à Gand³⁰, facilitée par la consultation de la publication de M. Marchandise³¹, plusieurs exemplaires des quatre types de sceaux, avec leurs contre-sceaux respectifs, ont pu être repérés et examinés. Le catalogue figurant en annexe à cet article sous forme de tableau³² rend compte de la série observée.

L'image exacte du sceau de Jean de Flandre en tant qu'évêque de Liège est maintenant complètement restituée à partir des différentes empreintes, il est possible de la comparer à la gravure de l'ancienne publication par Vredius. Notre enquête nous a fait rechercher aussi les empreintes des trois autres sceaux représentés dans l'ouvrage de l'éru-dit du xvii^e siècle

Le premier sceau de Jean de Flandre utilisé en tant que chancelier de Flandre et prévôt de Saint-Pierre de Lille et de Saint Donatien de Bruges en 1275 est le seul qui avait été relevé par Demay³³ (**fig. 1**).

Le deuxième sceau est celui utilisé en 1280 par Jean de Flandre en tant qu'évêque élu de Metz³⁴, il porte pour légende : « + S : IOH / IS : DI ; GRA : EPI : METEN : BRVG / EN : ET : INSVLEN : ». On remarque comme sur le précédent, la présence d'éléments architecturaux et héraldiques : l'arc brisé soutenu par deux colonnes et deux lions (**fig. 3**).

Le troisième montre l'évêque Jean de Flandre en tant qu'évêque consacré de Metz. La planche gravée de Vredius³⁵ laissait supposer qu'il s'agissait du même sceau que celui utilisé à partir de 1282 pour Liège³⁶ : le type et les détails sont tout à fait identiques, le graveur de Vredius avait bien interprété certains éléments, la légende fait encore référence aux prévôtés de Lille et de Bruges ainsi qu'à la charge de chancelier de Flandre : « + S' : IOH / IS : DI : GRA : EPI : METEN : BRVG / EN : ET : INSVLENSI : P / POSTI : AC : FLANDRIE : CANCELARII »³⁷ (**fig. 4**). On peut remarquer que le style de la ponctuation est fidèlement reproduit sur la gravure de Vredius, mais contrairement à l'image du sceau pour Liège, à droite (**pl. I**), les bonnes dimensions n'avaient pas été respectées. Une autre remarque peut être faite à propos du contre-sceau figurant sur cette même gravure de Vredius, sous l'image du deuxième sceau pour Metz, au type de l'évêque assis ; il ne correspond pas à cette empreinte mais à celle du sceau précédent, en tant qu'évêque élu. Le deuxième contre-sceau, pour le deuxième sceau de Metz, est celui qui a continué à servir pour Liège : le lion dans un écu, portant une crosse posée en bande (**fig. 6**).

Le quatrième sceau est le sceau au type de l'évêque assis, rigoureusement semblable à celui utilisé pour Metz mais avec une légende différente³⁸ : « SI / GILLVM. IOHANNIS. DEI . GRATIA.

LEODIENSIS. EPISCOPI. ». Le type n'a pas été modifié, seule la partie de la matrice recevant la gravure de la légende a été retouchée y compris l'élément végétal terminant l'enroulement du crosseron, remplacé par une sorte de trèfle; la périphérie de la matrice a donc été remise à plat vraisemblablement par une brasure à l'argent. Cette grande matrice de l'évêque Jean de Flandre, alors évêque de Metz et depuis regravée, ayant été réalisée probablement dans ce métal. La légende utilisée pour le siège de Liège est moins longue, la titulature est limitée au siège épiscopal et ne reprend pas les autres fonctions de prévôt de Lille et de Bruges figurant encore sur les sceaux en tant qu'évêque de Metz (**fig. 5**).

Les dates de rédaction des actes où sont fixés les sceaux nous renseignent sur les conditions du travail de regravure et en particulier le court délai avec lequel la matrice a été rectifiée et la légende regravée avec soin, preuve de la présence à la cour pontificale d'artisans actifs et doués. Le troisième sceau est encore utilisé à Orvieto le 21 mai 1282 alors que Jean, toujours évêque de Metz, séjourne à la cour du pape Martin IV³⁹, la légende regravée moins de 3 semaines plus tard, le 17 juin suivant, sert déjà à apposer une nouvelle empreinte portant la titulature de Liège ! Jean se trouvant toujours à Orvieto⁴⁰ c'est vraisemblablement un graveur italien qui aura transformé les inscriptions de la légende sans toucher au splendide type représentant le prélat assis derrière un drap d'honneur⁴¹.



1 Jean de Flandre, né en 1250, décède à Anhaive en pays de Namur le 14 octobre 1291. Son monument funéraire était à Flines, dans l'église de l'abbaye à l'« Honneur de Notre-Dame », nécropole de la famille des comtes de Flandre de la maison de Bourbon-Dampierre. L'inscription relevée le 11 décembre 1601 par Antoine Succa indiquait : Joh(an)is de Flandria episcopus Leodiensis filius Guidonis comitis Flandriae, huius ecclesie fundatoris. Son portrait présumé qui montre une relative ressemblance avec celui des sceaux est dessiné

dans le cahier d'Antoine Succa, chargé par les archiducs Albert et Isabelle de relever les épitaphes des anciens souverains de Flandre, d'Artois et des autres provinces des Pays-Bas - Voir M. COMBLEN-SONKES et CHRISTIANE VAN DEN BERGEN-PANTENS, Mémoires d'Antoine Succa, Catalogue de l'exposition, Bruxelles, Bibliothèque royale, 1977, t. 2, pl. 18 r° (voir ici fig. 7).
2 GERMAIN DEMAY, Inventaire des sceaux de la Flandre, Paris 1873, p. n°371. Il s'agit du sceau de Jean de Flandre en tant que chancelier de Flandre en 1275 (Lille, Archives

départementales du Nord, désormais AD59, 16 G 94/9304).

3 Olivier de Wree dit Vredius (1596- 1652), érudit et historien brugeois, auteur de recueils généalogiques et sigillographiques, voir : F. V. GOETHALS, Histoire des lettres, des sciences et des arts en Belgique..., Bruxelles, 1840, p. 149 à 156 et DE BETHUNE, Vredius, dans la Revue de numismatique, Bruxelles (1898), p. 175 à 202.

4 Genealogia Comitum Flandriae a Balduino... Bruges, 1642, p. 74 et 75.

5 Archiviste paléographe, chef

de la section historique aux Archives Impériales – depuis nationales - (1808-1883).

6 Germain Demay, sculpteur, archiviste paléographe (1819-1886), voir la notice

nécrologique par SIMÉON LUCE parue dans la Bibliothèque de l'École des Chartes, t. 47 (1886), p. 473 à 488.

7 Ceci explique sans doute certaines lacunes, par exemple le sceau de l'abbaye de Mont-Saint-Martin, sur l'Escaut (Flandre 6779), connu de Demay par l'empreinte datée de 1300 (Lille, ADS9, 3 H 14 / 172) ; ignorant la matrice cédée par Auguste Preux (membre du Comité Flamand) à Victor Delattre en 1869. Demay, dans la préface des « sceaux de la Flandre » déclare que « des circonstances indépendantes de ma volonté m'empêchèrent de poursuivre mon œuvre », allusion aux conséquences de la guerre ; en outre, Demay travaillant jusqu'alors aux Archives nationales fut nommé à la Bibliothèque nationale, coupé de ses anciennes « bases de données », il publia les ouvrages en cours (Flandre, Artois, Picardie, Normandie) en l'état, avant de se consacrer à la série de sceaux de la « collection Clairembault » (2 vol. Paris, 1885-86).

8 DOMINIQUE DELGRANGE, Le Comité Flamand de France et la sigillographie, « Annales du Comité Flamand de France », tome 65, (2007-2008), p. 21 à 23.

9 GERMAIN DEMAY, Inventaire des sceaux de l'Artois, Paris, Imprimerie nationale, 1877. Inventaire des sceaux de la Picardie, Paris, 1877.

10 Le service des sceaux des Archives nationales conserve un des cahiers de travail de Demay où en regard d'une description sommaire de chaque sceau un numéro d'entrée provisoire a été inscrit en suivant simplement l'ordre d'entrée. Ce numéro est donc complètement étranger aux

références de l'édition imprimée.

11 C'est le cas pour le sceau de Jean Chevrot, évêque de Tournai. Après avoir repéré l'empreinte sur un document de 1465 et inscrit le numéro 314 (Lille, ADS9 - AH 1/645), Demay ayant finalement retenu un autre exemplaire (sur le document Lille ADS9 - B 428 / 15936) a rayé sa première marque.

12 Lille, ADS9, B-1303/10480.

13 G. DEMAY, Inventaire des sceaux de la Normandie, Paris, 1881, n°24. Ce sceau était connu de VREDIUS qui en donne l'image dans : Genealogia Comitum Flandriae a Balduino... Bruges, 1642.

14 Des sceaux inédits datant de la période médiévale apparaissent donc régulièrement en consultant les fonds d'archives, en particulier la série B des archives départementales à Lille. J'ai pu relever les sceaux de Jacob van den Bossche et de Lauwers Sporremans à Dunkerque en 1405 (ADS9, B-5991), de Gauthier de Coeckelaere, chevalier (en 1284, ADS9, B-1397 ; connu de J. T. DE RAADT qui en donne la reproduction, sans notice, dans : Sceaux des Pays-Bas... pl. 130) ... et d'autres. La liste des cachets modernes inédits est bien sûr encore plus importante. Dans les pages « internet » du site « sigillo'web », mis au point avec Paul Povoas, je rends compte des sceaux et cachets non répertoriés ou inconnus, empreintes et matrices, de la région nord de la France.

15 ADS9, série B-4038 / 145054. Ce document est une lettre sur parchemin 295 mm x 242 mm avec un repli de 18 mm, deux sceaux sur double queue de parchemin sont apposés : celui des foires de Champagne à gauche, sceau aussi inédit, utilisé pendant la minorité de Blanche, fille héritière du comte et celui de Jean de Brienne. La lettre, ou

promesse par laquelle Jean, seigneur de Châteauvillain et de Luzy, s'engage à rendre 600 livres tournois à Baude Bonevoile, Hugues Gigon et Renier Aubert, marchands de Sienne, lors de la foire de Bar-sur-Aube... commence par : « Nous Jehan de Brienne, chevalier ... » et se termine par : « ensemble le scel dou dit chevalier le quel il disoit estre sien. Donné en l'an de grace mil deux cens quatre vins et deus au mois d'avril ». ARNAUD BAUDIN, auteur de la thèse de doctorat : « Emblématique et pouvoir en Champagne. Les sceaux des comtes de Champagne et de leur entourage - XI^e-début du XIV^e siècle », Université Paris I (Panthéon-Sorbonne), nous a confirmé l'intérêt et le caractère inédit de ces deux empreintes, il communiquera certainement ses nouvelles observations concernant ces sceaux.

16 Lille, ADS9, B-4038.

17 DEMAY, Flandre, 6264. Lille, ADS9, B-4038, Godefroy 2575. Vélin, 43 x 28,5 cm, repli 15 mm 17 juin 1282. Deux sceaux avec double queue de parchemin passées dans le repli, celui de l'évêque Jean de Flandre et celui de Gérard, prévôt de Cassel (F, 6264). L'inventaire sommaire de la série B des Archives départementales du Nord, tome IX, donne une analyse de l'acte rédigé en latin : « Obligation passée devant notaire par laquelle Jean, jadis évêque de Metz et aujourd'hui évêque de Liège, s'engage à rendre à des marchands de Sienne la somme de 500 livres tournois qu'il leur avait empruntée, pour et au nom de son père Gui, comte de Flandre ; ces marchands de Sienne étaient : Hugues Gigon et Bonaventure Johannis, de la compagnie des fils Salimbene, pour eux et au nom de Jean Salimbene, Renier Alberti, Cionis Baroncelli et leurs autres associés ».

18 Cette question apparaît

clairement dans le dossier AD59- B 4038, pour les sceaux des foires de Champagne (l'exemplaire connu de DEMAY, daté de 1267, est Flandre, 4891) ; de Jean de Brienne dit d'Acres (exemplaires connus de 1288 et 1294, Arch. Nat. Coll. Sceaux Douët d'Arcq : 275) ; Jean de Flandre, chancelier de Flandre (exemplaire connu, DEMAY : Flandre : 371, voir note n°2) ainsi qu'un sceau avec contre-sceau pour Gauthier de Tüpnig en 1282 (Archives nationales, collection de matrices, inv. 395).

19 Les deux autres sceaux relevés portent à chaque fois le même contre-sceau.

20 Sur le sceau apposé sur l'acte AD59, B-236, seule la fin du mot (epi)SCOPI est lisible.

21 Le contre-sceau est bien imprimé sur chacun des autres exemplaires relevés.

22 Archives nationales, DOUËT D'ARCO, Collection de sceaux, 6719 ; l'aigle sur le contre-sceau de Jean d'Enghien, prédécesseur de Jean de Flandre, n'est pas placée dans un écu.

23 Armoriaux « Wynbergen » et « Le Breton ». L'armorial dit de Wynbergen, rédigé et peint au cours du dernier tiers du XIII^e siècle, déposé autrefois à l'Association royale Néerlandaise de Généalogie et d'Héraldique, La Haye-le-Comte (Pays-Bas), a été publié par les Archives héraldiques suisses (1951- 1954) ; l'armorial « Le Breton », du nom de son propriétaire au début du XVII^e siècle, Hector Le Breton, roi d'armes de France, édité en couleurs, Somogy, Paris, 2004.

24 Bouchard d'Avesnes, cousin et successeur de Jean de Flandre sur le siège épiscopal de Metz (DOUËT D'ARCO, 6719) adopte un

sceau au type assis, accosté d'une aigle et d'un lion ne possédant pas la richesse de décor de celui de Jean. Son contre-sceau montre un lion héraldique brisé d'une crose épiscopale posée en bande, avec la légende : BOUCHARDI DE HANENI...

25 Deux oiseaux sur le sceau de Gui II de Mello, évêque d'Auxerre en 1248 (D 6481) ; deux fleurs de lis sur le sceau de Michel de Warengien, évêque de Tournai en 1287, DMSF, 5962.

26 LOUIS DOUËT D'ARCO, Collections de sceaux, 1^{er} tome, Paris, 1863, introduction, p. LX- LXII. Douët d'Arcq croyait voir une éclipse du sceau au type assis durant une période située entre 1209 (Godefroy, évêque de Meaux) et 1314 (Pierre de Savoie, archevêque de Lyon).

27 L. DOUËT D'ARCO, ibidem, n°6622. « ...un des plus beaux... ».

28 L. DOUËT D'ARCO, ibidem, n°6704.

29 L. DOUËT D'ARCO, ibidem, n°6530.

30 Rijksarchief, Gent-Gand (B).

31 ALAIN MARCHANDISSE, « Un prince en faillite. Jean de Flandre, évêque de Metz (1279/80-1282), puis de Liège (1282-1291) », Bulletin de la Commission royale d'Histoire, t. 163, 1997, p. 1-75.

32 Voir pl. II en annexe au présent article.

33 Flandre, 371, voir note n°2, VREDIUS op. cit. pl. 73.

34 VREDIUS, op. cit. pl. 74 a ; voir ici pl. I.

35 VREDIUS, op. cit. pl. 74 b ; voir p. 129 pl. I.

36 VREDIUS, op. cit. pl. 74 c ; voir ici pl. I.

37 le « n » de Meten(sis) (Metz) est rétrograde, il a été correctement reproduit par le graveur de Vredius.

38 VREDIUS, op. cit. pl. 74 d ; voir pl. I. R. LAURENT, sigillographie, Bruxelles, 1985, 343/23, p. 72 et contre-sceau 343/24. AGRS 18774-75, AE Gand, chartes des comtes de Flandre (fonds Saint Genois) 610.

39 Simon de Brie, élu pape sous le nom de Martin IV (1281- 1285).

40 Gérard, prévôt de Cassel, est alors au côté de Jean de Flandre-Dampierre, son sceau (DEMAY, Flandre, 6264) est apposé sur les deux actes à côté de celui de l'évêque.

41 Il m'est agréable de remercier tout particulièrement Clément Blanc pour les observations et les renseignements qu'il m'a amicalement prodigués, attirant mon attention sur la qualité exceptionnelle du sceau de Jean de Flandre. J'adresse également les marques de ma reconnaissance à Agnès Prévost, aux Archives Nationales, à Jean-Luc Chassel, vice-président de la Société Française d'Héraldique et de Sigillographie, Paris, à Michel Popoff, à Marc Gil, maître de conférences à l'université de Lille III ainsi qu'à Bernard Delmaire et Christian de Mérindol pour m'avoir apporté des remarques et des indications utiles et encourageantes. Que le personnel des Archives départementales du Nord, toujours dévoué et à l'écoute des questions des lecteurs, reçoive une nouvelle fois le témoignage de ma gratitude.



fig. 1. Sceau de Jean de Flandre, chancelier de Flandre, empreinte de 1275. AD59, 16 G 94/9304. (Cl. D. Delgrange)



fig. 3. Sceau de Jean de Flandre, évêque élu de Metz (1281). AE Gand, Fonds Gaillard, 518. (Cl. D. Delgrange)



fig. 2. Contre-sceau au lion utilisé pour les sceaux (1) et (3), AD59, 16 G 94/9304. (Cl. D. Delgrange)

(planche II) Catalogue des empreintes des sceaux successifs de Jean de Flandre¹

Chancelier de Flandre, prévôt de Saint-Donat de Bruges et de Saint – Pierre de Lille², évêque de Metz (1279-1282),
prince- évêque de Liège (1282-1291)

Date	Lieu	A.E. Gand <i>Charte des comtes de Flandre</i> <i>Fonds Gaillard Saint-Genois</i>	Lille ADN	Références (D) Demay (V) Vredius	Sceaux, types :	Contre-sceaux, type :
1	1275, 17 août		16 G 94/9304	(D) F, 371 (V) 73	1	1
2	1280, 3 avril	518		(V) 74/1	2	1
3	1281, 10 juin	293		(V) 74/1	3	1
4	1282, 22 mai	310		(V) 74/2	3	2
5	1282, 17 juin		B 4038, /2375	(V) 74/3	4	2
6	1283, 5 mai	332			4	3
7	1283, 10 août		B 830/2500	(V) 74/3	4	3
8	1284, 17 fév.	1826			4	3
9	1284, 22 sept.	357			4	3
10	1284, 2 nov.	360			4	3

11	1284, 2 nov.			361				4	3
12	1284, 17 déc.					B 4041, n° 2605	(V) 74/3	4	3
13	1286, 18 nov.					B 4043, n° 2765	(V) 74/3	4	3
14	1287, 18 juin					B 4044, n° 2831	(V) 74/3	4	3
15	1289, janv.					B 236, n° 3113	(V) 74/3	4	3
16	1289, janv.					B 236, n° 3115	(V) 74/3	4	3
17	1290, 25 janv.					B 4047, n° 3115	(V) 74/3	4	3
18	1291, 17 janv.			548				4	3
19	1291, 4 fév.					B 4048, n° 3217	(V) 74/3	4	3
20	1291, 19 mai			591				4	3
21	1291, 27 mai			592				4	3
22	1291, 28 juill.			598				4	3
23	1291, 28 sept.			606				4	3
24	1291, 6 oct.			610				4	3
25	1291, 11 oct.			613				4	3
26	1291, 13 oct.					3280			

1 Les chartes concernant des reconnaissances de dettes de Jean de Flandre, sont éditées par ALAIN MARCHANDISSE dans : « Un prince en faillite. Jean de Flandre, évêque de Metz (1279/80-1282), puis de Liège (1282-1291) », Bulletin de la Commission royale d'Histoire, t. 163, 1997, (p. 1-75.) à l'exception des chartes 1, 15-16.

2 Trésorier de Notre-Dame de Tournai (1265-1278).



fig. 4. Sceau de Jean de Flandre, évêque consacré de Metz (22 mai 1282). AE Gand, Fonds Saint-Genois, 310. (Cl. D. Delgrange)



fig. 5. Sceau de Jean de Flandre, évêque consacré de Liège (17 juin 1282). AD59 B- 4038/ 2375. (Cl. D. Delgrange)



fig. 6. Contre-sceau au lion, une crosse brochant, utilisé pour les sceaux (4) et (5). (Cl. D. Delgrange)



fig. 7. Jean de Flandre, évêque de Liège, d'après l'image relevée le 11 décembre 1601 dans l'abbaye de Flines. « Mémoires d'Antoine » Succa, Bibliothèque royale, Bruxelles, f° 18 r°. (Cl. D. Delgrange)



fig. 8. Estrelin de Jean de Liège, vers 1284 (coll. privée).



fig. 9. Sceau de Gérard d'Alsace, chancelier de Flandre et prévôt de Saint-Donat de Bruges, moulage ANF sc/F 369, empreinte originale de 1205 (cl. M. Gil).



fig. 10. Reliquaire des saints Lucien, Maxien et Junien, Paris, vers 1260 (© Musée de Cluny, Paris)



fig. 11. Reliure de livre cassette, détail, Strasbourg (?) vers 1260-1270, Monastère de Saint-Paul-en-Lavantal (d'après HUCHARD, cat. cit., p. 345).



fig. 12. *Evangelies de Lothaire*, vers 844-851, Paris, Bibliothèque nationale de France, ms. lat. 266, f. 1v, détail (© BnF).



fig. 13. Sceau de Bouchard d'Avesnes, évêque de Metz (1282-1396), moulage ANF sc/ D 6719, empreinte originale de 1296. (cl. M. Gil)



fig. 15. Châsse de sainte Gertrude de Nivelles, détail des reliefs du toit (avant 1940, d'après HUCHARD, cat. cit., p. 210, fig. 1).



fig. 14. Sceau de Jean d'Enguien, évêque de Liège (1274-1281) (cliché d'après PONCELET, *Les sceaux...*, op. cit., n° 21).



fig. 16.
Sceau
d'évêque de
Jean de
Flandre,
détail des
orfrois de la
dalmatique
(cl. D.
Delgrange).

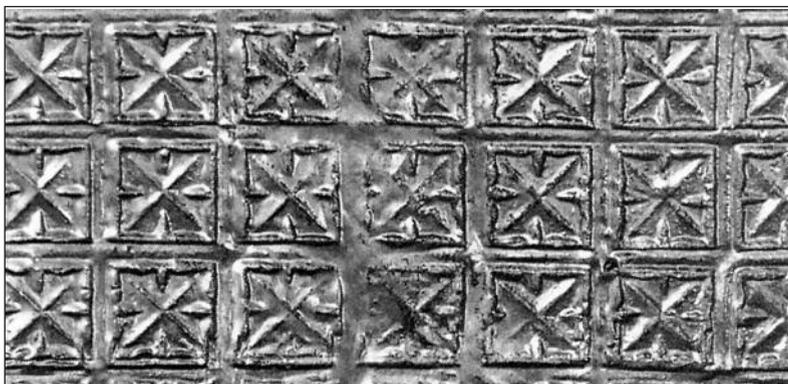


fig. 17.
Châsse de
sainte
Gertrude de
Nivelles,
détail du
décor
estampé
(avant 1940,
d'après
HUCHARD, cat.
cit., p. 179,
fig. 2).



fig. 18. Livre d'images de Madame Marie,
Paris, Bibliothèque nationale de France, ms.
n. a. fr. 16251, f. 87r (© BnF).



fig. 19.
Statuette
d'un évêque
martyr, vers
1300-1310,
Rouen, Musée
départemental
des Antiquités,
Inv. 837
(cliché publié
avec l'aimable
autorisation
du Musée
départemental
des
Antiquités).



fig. 20. Statuette-reliquaire de saint Blaise (statuette de saint Nicaise, jusqu'au xvi^e siècle), vue de dos, vers 1280-1300, Namur, Trésor de la cathédrale, en dépôt au Musée provincial des arts anciens du Namurois (cl. d'après D. GABORIT-CHOPIN (dir.), *L'art au temps des rois maudits*. Philippe le Bel et ses fils, Paris, 1998, p. 225).



fig. 21. Sceau de Marguerite de Flandre, comtesse de Gueldre (1284), Lille, Archives départementales du Nord, B 1426/3221, empreinte de 1290 (cl. M. Gil).

*Les sceaux de Jean de
Flandre (1250–†1291),
chancelier de Flandre,
évêque de Metz, puis
de Liège : portrait
sigillaire d'un prince
ecclésiastique à la fin
du XIII^e siècle*

Par MARC GIL

LE SCEAU ÉPISCOPAL DE JEAN DE Flandre, négligé en son temps par Germain Demay et publié une première fois par Edouard Poncelet, dans le cadre d'une large étude sur *Les sceaux et les chancelleries des princes-évêques de Liège* (Liège, 1938), a été récemment redécouvert par Dominique Delgrange aux Archives départementales du Nord¹. Son iconographie novatrice et la maîtrise du style révèlent, s'il en était encore besoin, le talent exceptionnel des orfèvres-graveurs septentrionaux, ici mis au service des ambitions d'un jeune prince ecclésiastique de la maison de Flandre-Dampierre, à la carrière fulgurante².

De constitution fragile, sous influence paternelle permanente et criblé de dette (dès son épiscopat messin), Jean de Flandre fut sauvé plusieurs fois de la faillite par les bourgeois douaisiens et surtout les banquiers italiens³. Son père Guy de Dampierre, véritable « pieuvre politique » (A. Marchandisse), le tenait par l'argent et, pendant ses absences, agissait comme s'il était *mambour* de la principauté dont il verrouilla la politique, en agissant directement ou par l'intermédiaire de l'entourage immédiat de son fils ; ayant alors pris soin de placer auprès de ce dernier un groupe de conseillers flamands et liégeois dévoués à la préservation et à la promotion de ses propres intérêts et accessoirement des leurs⁴. Jean de Flandre décédait le 14 octobre 1291 dans son manoir d'Anhaive près de Namur⁵, après une longue maladie qui, l'affaiblissant, l'obligea à passer les rênes de l'Etat à son père⁶. Sa dépouille mortelle, embaumée, fut ramenée en Flandre aux frais de son père et fut inhumée auprès de sa grand-mère, dont il avait été l'un des exécuteurs testamentaires en 1280, dans la toute récente nécropole des comtes de Flandre, l'abbatiale cistercienne de l'Honneur-Notre-Dame de Flines, près de Douai (ancien diocèse d'Arras), fondation de Marguerite de Constantinople⁷.

Quelle image reste-t-il, aujourd'hui, de Jean de Flandre, de cet évêque de Liège qui tenta, sans succès, de renflouer les finances de l'évêché, mal menées par ses prédécesseurs et par une réduction des recettes face à un accroissement sans fin des dépenses, mais qui

essaya surtout de maintenir un train de vie à la hauteur de son statut de prince territorial de premier rang ; de ce prince qui n'a jamais gouverné seul, subissant, pour reprendre l'expression d'Alain Marchandise, le « règne parallèle » de son père Guy, puissant comte de Flandre et marquis de Namur⁸ ?

De son principat, au cours duquel les textes en rapport avec la monnaie, rares sous son prédécesseur Jean d'Enghien, se sont multipliés⁹ – et on comprend pourquoi –, il nous reste la création, peu après son accession au trône, d'une nouvelle monnaie forte à la gravure d'une grande finesse, l'estrelin liégeois¹⁰, qui présente sur son avers une iconographie originale (**fig. 8**). A l'écu au lion brisé d'une crose en bande, adopté avec ses évêchés successifs (**fig. 6**), s'est substitué un écu au lion brandissant une épée, entouré de la légende : x johannes x ep(is)c(opus) x. Ce lion se distingue du lion des estrelins brabançon et namurois par cette épée brandie qui, en évoquant le droit de justice, rappelle la formation du jeune prélat qu'il mit en pratique avec succès, réformant la législation pénale liégeoise, pacifiant les relations entre le clergé local et la bourgeoisie (*Loi muée*), et faisant recueillir les statuts synodaux de ses prédécesseurs, auquel il ajoutera ceux qu'il avait établis lui-même pour réformer certains abus ecclésiastiques, dans une première véritable codification des procédures synodales liégeoises (1288)¹¹. De ses réalisations architecturales, à Huy, résidence épiscopale et refuge en cas de troubles liégeois, où le prélat séjourna à de nombreuses reprises et à Anhaive, où il mourut, ne reste pratiquement rien¹². En définitive, seuls ses sceaux témoignent des goûts et du raffinement de ce prélat flamand de culture française, qui séjourna en début de règne en Italie, à la recherche d'argent frais. Ses quatre grands sceaux et les deux contre-sceaux successifs tracent de lui un portrait sigillaire singulier, reflet de sa personnalité contrastée.

Le sceau de chancelier de Flandre et prévôt de Saint-Donat de Bruges (1263-1286)

Fils cadet destiné à la carrière ecclésiastique – à dix-huit ans, il deviendra *doctor decretorum* de l'université de Bologne¹³ –, Jean n'a que treize ans quand il accède à la haute fonction de chancelier de Flandre. En effet, en 1263, après plusieurs années de procédures, la comtesse Marguerite de Constantinople et son fils Guy de Dampierre, associés dans le gouvernement de la Flandre, réussissent à l'imposer comme chancelier de Flandre et prévôt de Saint-Donat de Bruges, après l'arbitrage du pape Urbain IV et de longues tractations avec le titulaire très lointain des deux offices, l'archevêque de Lyon Philippe de Savoie, beau-frère de la comtesse défunte et sœur de Marguerite, Jeanne de Constantinople¹⁴. De fait, la nomination de l'adolescent ne fait que revenir à une tradition établie avec Gérard d'Alsace, fils naturel du comte Thierry que le successeur de ce dernier, Philippe d'Alsace, plaça, peu avant 1177, à ce poste double, par lequel la chancellerie de Flandre, associée à la prévôté de Saint-Donat (depuis 1089), est donnée à un parent proche de la famille comtale¹⁵. Philippe de Savoie était en définitive un étranger qui n'avait obtenu, en 1240, cet office stratégique et très politique qu'à la faveur du mariage de son frère avec la comtesse Jeanne, morte en 1244¹⁶. En 1263, il s'agissait

d'une reprise en main directe de cette charge, Jean étant alors à peine adolescent¹⁷. Et c'est probablement parce qu'il devait assurer cette double fonction de chancelier et de prévôt, qu'il est envoyé à la célèbre université de droit de Bologne, plutôt qu'à l'université de Paris¹⁸. Marguerite et Guy avaient besoin d'un juriste, non d'un théologien. La carrière de Jean de Flandre confirma la pertinence de ce choix. Dès lors on comprend mieux l'image adoptée pour le sceau de Jean comme chancelier (**fig. 1**, p. 137). Elle montre, dans un décor d'arcatures gothiques qui accentue la hiérarchie des deux personnages en présence, le chancelier remettant une charte scellée à un messenger agenouillé. Le lion de Flandre est gravé sur le champ, à la hauteur de la tête du chancelier et à la verticale de la charte et de la main tendue qui tient le document par les lacs. Cette iconographie, qui va devenir un *topos* des manuscrits romanesques ou historiques pour illustrer l'envoi ou la réception d'une missive, rompt avec les sceaux des prédécesseurs immédiats, qui avaient adopté l'image traditionnelle du clerc écrivant assis devant son pupitre, tel l'évangéliste rédigeant son œuvre¹⁹. Elle revient précisément à celle gravée sur le sceau de Gérard d'Alsace (**fig. 9**). En reprenant cette image provenant d'un membre de la dynastie alsacienne qui avait en quelque sorte refondé le comté au ^{xiii} siècle et porté la puissance flamande à son maximum, préparant l'union de la Flandre et du Hainaut, le choix du commanditaire a été dicté pour des raisons dynastiques hautement symboliques²⁰.

Alors que le style antiquisant du sceau de Gérard d'Alsace, dans le goût des années 1200, rappelle un relief votif hellénistique, l'iconographie, qui évoque clairement la fonction de chancelier, à la différence de l'image « passe partout » du clerc écrivant, a été modernisée : décor architecturé, héraldique, geste et costumes gothiques. Le graveur a transposé pour un sceau de fonction un type de décor hérité de l'architecture rayonnante, que l'on trouve dès le milieu du siècle sur certains sceaux hagiographiques historiés²¹ et qui traverse alors tous les arts figurés. Du point de vue stylistique, on peut rapprocher ce sceau des reliefs sculptés sur les ébrasements du portail sud de l'ancienne collégiale de Saint-Omer (vers 1460)²² ou de certains sceaux féminins de l'entourage de la famille de Flandre-Hainaut²³.

Reste à savoir qui, des parents, père ou grand-mère, ou de l'adolescent, a choisi cette image sigillaire. Il est certain que Jean a été éduqué dans une parfaite connaissance de l'histoire et de la généalogie familiales, qui passe par les chroniques historiques, les généalogies figurées, les galeries de bustes ou de têtes, mais aussi l'image sigillaire²⁴ ; cette dernière permettant de se constituer une galerie personnelle portative de « portraits » de famille²⁵. Ce cadet de Flandre a grandi dans un milieu princier lié à la cour de France où se développe ce goût pour l'histoire dynastique, au moment où le souverain capétien et son rival Plantagenêt, à la tête des deux principales nations européennes, construisent leur histoire généalogique respective pour affermir leur légitimité dynastique, suivis en ça par leurs vassaux²⁶. Comme cela a été montré récemment à propos des premiers sceau et contre-sceau de Thibaud IV de Champagne, qui, à treize ans à peine, au sortir de la tutelle du roi de France, prend possession de son comté²⁷, cette profonde culture lignagère, qui témoigne d'une véritable

« conscience dynastique », participe de l'éducation de tout jeune issu de la puissante aristocratie. Il est ainsi possible, qu'à l'instar du très jeune comte de Champagne, Jean de Flandre, bien conseillé, ait pu décider de son sceau de fonction. L'originalité du sceau épiscopal qu'il adopta par la suite peut laisser croire qu'il en fut ainsi.

Le sceau d'évêque élu de Metz (1279-1280)

Cumulant les charges, Jean obtient, dès 1265, l'office de trésorier de Notre-Dame de Tournai, puis en 1268, celui de prévôt de Saint-Pierre de Lille, comme son ascendant Gérard d'Alsace. Cependant, le pape Clément IV refuse l'élection en raison du jeune âge de l'impétrant et de ses multiples autres charges et ce n'est qu'en 1272 que Grégoire X confirme cette prévôté²⁸. Le 7 octobre 1279, à vingt-neuf ans, c'est-à-dire en deçà de l'âge minimal requis depuis le concile de Latran de 1179, il est élu évêque de Metz, le pape l'autorisant à cumuler pendant sept ans cette charge avec les prévôtés de Lille et Bruges²⁹.

Comme c'est l'usage depuis probablement le début du siècle³⁰, il fait exécuter une matrice de sceau comme évêque élu (**fig. 3**). Portrait fictif ou réel, il y apparaît peu à son avantage, un corps étriqué terminé par une grosse tête au front bombé. Ses longs cheveux bouclés forment une couronne assez lâche autour d'un crâne largement dégarni qui va au-delà de l'habituelle tonsure de clerc. Cela dit, cette image d'évêque debout, tête nue, portant la dalmatique sur l'aube, le manipule au bras gauche et tenant fermement la Bible contre son cœur, s'inscrit dans la stricte tradition³¹. Elle est simplement actualisée par le décor gothique, une niche s'ouvrant par une arcature trilobée soutenue par deux très fines colonnettes et flanquée de deux lions de Flandre. Il faut souligner la forme élancée et gracile de cette étroite arcade finement moulurée, aux redents ajourés et coiffée d'un gable à crochets dont le tympan étroit est percé d'un trèfle à trois lobes en pointe très étirés.

La disparition massive de l'orfèvrerie gothique, en particulier celle de la seconde moitié du XIII^e siècle, rend difficile l'étude comparée des sceaux. Néanmoins on peut donner quelques pistes. Par sa facture, le deuxième sceau de Jean de Flandre renvoie à la sculpture et à l'orfèvrerie parisiennes des années 1260-1280, mais aussi aux œuvres septentrionales qui s'en sont inspirées. L'idée de placer, sous une telle arcade, une figure debout sur un socle ou une console, se retrouve dès le milieu du siècle à la façade du croisillon sud de la cathédrale de Paris³². On a souvent souligné l'importance du transept de Notre-Dame de Paris dans la large diffusion d'un « style régional parisien³³ » hors de l'Île-de-France, à partir du milieu du XIII^e siècle. Dans le domaine des arts précieux, deux pièces d'orfèvrerie proprement parisiennes bornent chronologiquement le sceau : *le Reliquaire des saints Lucien, Maxien et Julien* (vers 1261-1262), destiné à la Sainte-Chapelle (**fig. 10**)³⁴, et un ostensor frappé du poinçon à la fleur de lys et portant la date de 1286 (inscription), commande d'Aleyde de Diest, prieure de l'abbaye cistercienne d'Erkenrode³⁵, près d'Hasselt (ancien comté de Looz). Si les raisons d'une telle commande à un atelier parisien restent inconnues, on sait que les ducs de Brabant qui protégeaient cette institution, entretenaient des liens étroits avec la cour de

France. Quelques petites différences sont cependant à observer avec ces deux objets. Les simples crochets du gâble, présents sur le sceau, diffèrent de ceux de l'ostensoir, épanouis en feuilles de vigne aux contours acérés, et les hautes bases de section carrée des colonnettes, posées sur un socle de même profil, différent, quant à elles, de celles du reliquaire de la Sainte-Chapelle, qui sont constituées d'une épaisse moulure torique sur un socle circulaire. En revanche, elles sont très proches de ce que l'on peut voir sur les grands côtés de la *Châsse de sainte Gertrude de Nivelles* dont la micro-architecture est quelque peu archaïsante³⁶. Cette œuvre insigne, presque entièrement détruite en 1940, fut commandée en 1272 à trois orfèvres réputés, Colard de Douai, appartenant sans doute à une famille d'orfèvres arrageois du même nom, Jacquemon, moine de l'abbaye d'Anchin près de Douai, auteur des patrons, et un assistant venant de Nivelles³⁷. Ce ne fut pourtant que peu avant la translation des reliques en 1298 que l'œuvre fut pour l'essentiel achevée par une équipe d'artisans dont certains sans aucun doute parisiens. Cela concerne en particulier l'ensemble des statuettes qui montrent d'indéniables rapports avec l'art parisien des années 1280-1300. Danielle Gaborit-Chopin a vu dans la cour des comtes d'Artois l'intermédiaire probable entre les orfèvres parisiens et ceux travaillant à la châsse³⁸. Nous reviendrons sur cette question avec le grand sceau d'évêque.

Toutefois, le rapprochement le plus convaincant pour la structure architecturale et l'idée de poser la figure du sigillant en pied sur un socle en forme de chapiteau est à faire, à notre avis, avec une reliure d'un livre-cassette ornée de scènes mariales et de figures de saints en pied (**fig. 11**), exécutée peut-être à Strasbourg, vers 1260-1270, sur des modèles parisiens ou rémois³⁹. Il apparaît, en définitive, que le graveur du sceau d'évêque élu de Jean de Flandre ne s'est pas inspiré d'un modèle unique mais a puisé dans un vocabulaire décoratif parisien largement diffusé dans le Nord et dans l'Est. La forme aiguë, un peu sèche, de l'arcade, le chapiteau atrophié et le type des bases montrent clairement que ses références ne sont pourtant plus celles du milieu du siècle mais bien celles de l'architecture et du décor rayonnants des années 1270⁴⁰.

Le sceau d'évêque consacré de Metz, puis de Liège (1281-1282) : une même matrice, deux légendes

En mai 1281, presque deux ans après son élection, Jean de Flandre reçoit les régales (investiture impériale). Sans doute déjà consacré⁴¹, il commande pour l'occasion une nouvelle matrice de sceau (**fig. 4**) et un nouveau contre-sceau (**fig. 6**). Dès le mois d'août 1281, la succession du siège épiscopal liégeois s'ouvre. Le 30 septembre de la même année, le chapitre de Saint-Lambert, ne pouvant se mettre d'accord sur le futur titulaire, fait appel à l'arbitrage papal. Contre toute attente, Martin IV annonce le 9 juin 1282 aux Liégeois et à l'archevêque de Cologne la nomination de Jean de Flandre, qui n'était pourtant pas candidat⁴². Celui-ci, qui se trouvait alors à la cour papale d'Orvieto, entouré de nombreux Flamands dont son cousin et ami intime Guillaume de Hainaut, prévôt et futur évêque de Cambrai⁴³, délaisse sur le champ le siège messin⁴⁴. Il fait son entrée à Liège le 30 octobre

1282, accompagné de ces mêmes Flamands, certains chanoines prébendés de Saint-Pierre de Lille⁴⁵, et de Tournaisiens⁴⁶, dont il avait probablement apprécié les qualités alors qu'il était trésorier de Notre-Dame de Tournai et prévôt de Saint-Pierre de Lille ; quelques-uns d'entre eux l'ayant déjà accompagné à Metz et en Italie. Il apparaît alors clairement que la cour épiscopale liégeoise est essentiellement flamande et tournée vers la France, plutôt que l'Empire.

Entré immédiatement en fonction, le nouvel évêque liégeois n'a pas eu le temps de faire exécuter une nouvelle matrice de sceau⁴⁷. Sa dernière lettre conservée en tant qu'évêque messin et la première comme titulaire liégeois sont datées, à quelques semaines d'intervalle, de la cour papale d'Orvieto ; l'une, du 22 mai 1482, porte son sceau messin, la seconde, du 17 juin, celui de Liège⁴⁸. Seule la légende de son premier grand sceau (**fig. 4**) a été reprise, sans doute par un orfèvre orviétain. La qualité de la regravure est si parfaite (**fig. 5**), qu'il faut envisager, comme le pense avec raison Dominique Delgrange, l'usage d'une matrice en argent plutôt qu'en bronze, plus difficile à retravailler⁴⁹. C'est en tout cas le métal qu'utilisent les princes-évêques liégeois de la fin du Moyen-Âge et du début du XVI^e siècle, comme Adolphe de la Mark (1313-1344), Jean de Hornes (1484-1505) ou Erard de la Marck (1505-1538)⁵⁰.

Une iconographie originale

Bien qu'il en ait eu ensuite tout le loisir et surtout les moyens, Jean de Flandre n'a pas cherché, après son arrivée à Liège, à adopter un nouveau sceau épiscopal, montrant clairement par là l'importance que devait revêtir à ses yeux l'image gravée sur son second sceau messin.

En conservant la figure de l'évêque assis, plutôt que d'adopter celle de l'évêque debout, comme ce fut le cas, au XIII^e siècle, dans les évêchés et archevêchés français⁵¹, le sceau de Jean de Flandre se conforme à la tradition qui perdure au-delà du XII^e siècle dans les évêchés de Terres d'Empire, aux frontières du royaume de France⁵². Il se place donc, en apparence, dans le strict respect de la continuité iconographique de ce mode de représentation symbolique de la fonction épiscopale. Ainsi, le graveur a sculpté avec une grande précision du trait les différents insignes de sa dignité, la mitre ornée de bandes d'orfrois brodées d'un motif que l'on retrouve sur l'amict rigide et sur le large galon inférieur de la dalmatique, sous la chasuble. Outre les gants mis en valeur par le geste de la main droite, on remarque le manipule noué autour du bras gauche. La crosse tenue verticalement possède un nœud plat proéminent, ainsi qu'un crosseron à la longueur inhabituelle. La volute à section à pans coupés, reliée à la tige du crosseron par une tigelle ondulée, élargie à la base, s'épanouit en simple fleuron à trois boules.

Si l'évêque trône sur l'habituel siège à protomés d'animaux, ces derniers ont des têtes de chiens de type bloodhound, à museau aplati et oreilles pendantes, plutôt que les traditionnelles têtes de dragons, de lions ou d'oiseaux fantastiques. Par ailleurs, l'étoffe qui recouvre d'ordinaire ce genre d'assise s'est transformée en un exceptionnel drap d'honneur, bordé d'un galon brodé (visible dans la partie supérieure)

et orné de médaillons héraldiques, alternant l'aigle impériale et le lion de Flandre, dans une composition inspirée des tissus orientaux. Tendue par des clous ou des crochets, sous une arcade suggérée, la tenture retombe naturellement en formant de légers plis réguliers et recouvre l'assise pour passer devant et s'écraser sous les pieds du sigillant. C'est là que réside l'originalité de la composition. Elle rompt avec l'iconographie traditionnelle des saints, des ecclésiastiques ou des souverains en majesté⁵³, qui traverse les arts figurés depuis au moins le XI^e siècle jusqu'au premier tiers du XIV^e siècle⁵⁴. Seuls les saints ou les souverains pourraient prétendre au drap d'honneur, mais aucun sceau antérieur ne montre un tel accessoire. Il faut attendre le XIV^e siècle pour le voir apparaître de façon exceptionnelle sur certains sceaux de majesté français⁵⁵. Jean de Flandre n'est après tout qu'un cadet et même s'il accède à l'épiscopat messin, l'évêque a perdu tout pouvoir temporel sur la ville qui, depuis la première moitié du XIII^e siècle, s'est érigée en une république oligarchique, gouvernée par un patriciat marchand. Ce drap est-il pour lui une façon symbolique de réaffirmer un pouvoir qui n'existe plus dans la réalité ? Pourtant, il ne paraît pas s'être beaucoup impliqué dans la gestion de son évêché⁵⁶.

L'explication est peut-être ailleurs. En adoptant cet élément qui participe de l'emblématique princière par ses motifs héraldiques, le sigillant se retourne implicitement vers l'image de l'empereur trônant telle qu'elle apparaît dans les manuscrits carolingiens, par exemple la *Bible de Vivien dite Première Bible de Charles le chauve ou les Evangiles de Lothaire* (fig. 12)⁵⁷. Ce retour aux sources carolingiennes, transmises directement ou par l'intermédiaire de modèles ottoniens⁵⁸ et actualisées par l'héraldique contemporaine, s'explique, à notre avis, par cette ferveur carolingienne qui a pris naissance un siècle plus tôt dans le milieu capétien et dans les cours de Hainaut et de Champagne, autour de Philippe Auguste et de son épouse Elisabeth de Hainaut, descendante de l'empereur Charles le Chauve⁵⁹. Par sa propre généalogie passant par les « Baudouinides », Jean de Flandre se rattache ainsi aux dynasties carolingienne et capétienne qui ont fusionné avec le couple royal⁶⁰. Dans ce contexte généalogique symbolique et prestigieux, le lieu de l'élection de Jean de Flandre prend tout son sens. En effet, Metz, capitale de l'Austrasie mérovingienne, avait été le lieu de naissance de la dynastie carolingienne, avec saint Arnoul, et celui du couronnement de Charles le Chauve comme roi de Lotharingie, en 869. La ville avait été par ailleurs un centre de production de manuscrits et d'ivoires de très grandes qualités, sous l'épiscopat de Drogon, bâtard de Charlemagne et oncle de l'empereur Lothaire I^{er}.

Que signifie également la présence, auprès du lion flamand (contourné une fois sur deux), de l'aigle dont la tête est tournée tantôt à dextre, tantôt à senestre⁶¹. Jean de Flandre est le seul à en faire usage pour un grand sceau, parmi les évêques messins et liégeois des XIII^e et XIV^e siècles⁶², à l'exception notable de son cousin Bouchard d'Avesnes qui lui succède à Metz, arborant, sur le champ de ses sceaux d'évêque élu puis consacré, la même aigle et le lion des Avesnes, de part et d'autre du sigillant⁶³. Au-delà de la référence naturelle au Saint Empire romain germanique auquel appartiennent Metz et Liège, ne faut-il pas y voir une allusion aux armoiries de Charlemagne qui naissent alors

avec la littérature historique et romanesque, et ainsi un rappel subtil de la généalogie du sigillant ?

L'autre élément marquant du sceau épiscopal de Jean de Flandre est la qualité exceptionnelle de la gravure qui offre à la figure de l'évêque une réelle monumentalité. La tête, plutôt petite, est posée sur un corps au buste large et allongé, dans un rapport d'un huitième. L'écrasement de la face, qui s'est produit sur l'ensemble des empreintes connues, ne permet malheureusement pas d'apprécier la qualité du portrait, qui présente, semble-t-il, une large bouche et un menton rond dans un visage plein⁶⁴. L'ampleur et la souplesse du drapé de la chasuble, aux plis concentriques en ellipse s'élargissant vers le bas, soulignent remarquablement la silhouette et le volume, tout en atténuant le hiératisme sous-jacent à ce type de figure assise. À ces plis arrondis qui se creusent et s'épaississent sur les cuisses, succèdent de courtes verticales qui marquent les orfrois de la dalmatique, puis enfin les plis de l'aube qui viennent s'écraser en souples virgules sur le sol, recouvrant les pieds du sigillant. Du poignet droit naît une série de plis en éventail qui, courbés vers le haut, s'évasent en obliques vers le bas. Un pan de la chasuble retombe du bras gauche en un pli aplati, zigzagant le long de la hampe de la crosse. S'ajoutant aux deux plans de l'étoffe armoriée et du siège qu'elle recouvre, la superposition des vêtements sacerdotaux (aube, tunique, extrémités de l'étole, dalmatique, chasuble), visibles sur le bas des jambes, crée une vraie tridimensionnalité. Ainsi, avec le volume cylindrique de la crosse et le champ du sceau, ce n'est pas moins de sept plans qui se succèdent en feuilletage, dans la partie inférieure de l'image. Accentuant l'effet naturaliste, la main bénissant, placée sur le haut de la poitrine plutôt que de manière classique sur le côté droit, détachée du corps, crée un léger mouvement qui s'ajoute à cette impression de volume et de relief accusé.

L'iconographie et le style monumental du sceau épiscopal de Jean de Flandre ne trouvent pas d'équivalent dans les sceaux messins ou rhéno-mosans des années 1280-1300. A Metz, à Liège comme à Cologne toute proche, les véritables changements s'opèrent, semble-t-il, à partir du deuxième tiers du *xiv*^e siècle, sous l'influence probable des orfèvres et des graveurs de sceaux parisiens travaillant pour la cour de France⁶⁵. D'une manière générale, les références à la sculpture monumentale française du troisième quart du *xiii*^e siècle doivent encore une fois être soulignées, en particulier avec le portail sud du transept de Notre-Dame de Paris (vers 1260)⁶⁶. Cependant, des différences subtiles apparaissent comme des proportions plus élancées, un élargissement de la silhouette, une simplification des drapés aux plis plus amples et assouplis, un usage plus que parcimonieux des plis en bec. Ces caractères se retrouvent dans les reliefs du toit de la *Châsse de Nivelles* (fig. 15). le canon et les proportions de l'évêque assis sont semblables au Christ en majesté de la châsse, même si le style des draperies est un peu différent⁶⁷, comme au Christ aux outrages peint par Honoré d'Amiens dans les *Heures de Nuremberg*, contemporaines de l'achèvement de la châsse⁶⁸. Cette dernière présente un autre point commun avec notre sceau. En effet, la dalmatique de l'évêque est ornée d'orfrois brodés d'un motif de croisettes incisées par une autre

croix (**fig. 16**), qui évoque un motif similaire sur le socle de la châsse (**fig. 17**). Ce motif forme, par ailleurs, le décor de fond du *Polyptyque-reliquaire de la Vraie Croix*, exécutée pour l'abbaye de Floreffe, après 1254, par une équipe d'orfèvres, dont au moins l'un était certainement parisien⁶⁹. La qualité et le style des drapés, la monumentalité de la figure de l'évêque assis et son canon évoquent, d'autre part, les peintures du *Livre d'images de Madame Marie*, exécuté dans la région de Mons vers 1285-1290⁷⁰ (**fig. 18**). Enfin, deux œuvres parisiennes d'une qualité remarquable, la *Statuette-reliquaire de saint Blaise* (vers 1280-1300) ayant appartenu au comte de Namur, dès le xiv^e siècle, et un *Saint évêque martyr* (1300-1320), ont été mises en rapport avec la production du nord de la France et de l'Île-de-France du dernier quart du xiii^e siècle ou vers 1300⁷¹. Malgré son antériorité, l'évêque sigillaire peut, à notre avis, être rapproché de ces statuettes, pour la conception tout en fluidité et en souplesse des drapés (**fig. 19**). Pour le saint Blaise, curieusement, ce ne sont pas les draperies de devant, mais celles qui couvrent son dos (**fig. 20**) qui peuvent, à juste raison, trouver un parallèle avec le sceau.

En définitive, le sceau épiscopal de Jean de Flandre se situe parfaitement dans la production des arts figurés du dernier tiers du xiii^e siècle. Le peu de pièces d'orfèvrerie conservées pour cette période fait que les éléments de comparaisons les plus pertinents ne sont pas strictement contemporains mais postérieurs, même s'il faut rester prudent sur les datations de la plupart des œuvres évoquées ici⁷². L'auteur du sceau, formé peut-être dans le milieu parisien, connaît ce qui se fait de plus récent tant en Île-de-France que dans le nord de la France et en particulier la production en rapport avec les cours princières d'Artois et de Flandre. On peut se demander, d'autre part, s'il n'est pas non plus l'auteur du sceau de la demi-sœur de l'évêque de Liège, Marguerite de Flandre, mariée au comte de Gueldre en 1286 (**fig. 21**). Ce sceau remarquable peut être rapproché, lui aussi, des reliefs de la *Châsse de sainte Gertrude de Nivelles* (**fig. 15**).

Où se situait l'atelier de ce graveur ? plusieurs éléments plaident pour un orfèvre travaillant dans l'une des grandes cités du sud du comté de Flandre. D'abord, la culture et la personnalité de Jean de Flandre, tourné vers la cour de Flandre, ensuite la composition même de son entourage immédiat, originaire de Lille et Tournai, enfin son attachement à l'abbaye de Flines, fondée par sa grand-mère et devenue la nécropole des Dampierre et de certains Avesnes, et où il a élu sa sépulture. L'abbaye était située près de Douai et d'Anchin, dans le diocèse d'Arras, mais également proche de Lille et de Valenciennes, à la frontière entre les comtés de Flandre et de Hainaut. Des villes comme Douai, l'une des résidences du comte de Flandre, ou Arras où se situe la cour du comte d'Artois, Robert II, époux d'Agnès de Dampierre, pourraient parfaitement convenir. Et c'est précisément à des orfèvres d'Arras, de Douai et d'Anchin, auxquels vont s'adjoindre des artisans parisiens, que les chanoinesses de Nivelles ont fait appel, en 1272, pour la châsse de leur sainte patronne. On sait par ailleurs, que dès le dernier tiers du siècle, plusieurs orfèvres originaires de Lille, Lens, Tournais et Arras travaillaient à Paris, pour la cour royale ou pour les

comtes d'Artois, de Flandre et de Hainaut⁷³. Les échanges ont ainsi été constants entre le Nord et Paris, comme ce fut également le cas dans les autres domaines artistiques, en particulier l'enluminure⁷⁴.



1 Voir ci-avant l'étude de DOMINIQUE DELGRANGE. Il est étonnant, par ailleurs, que les historiens qui se sont penchés sur la personnalité de Jean de Flandre n'ont porté aucun intérêt aux sceaux successifs du prélat, et en particulier à son sceau épiscopal ne serait-ce que pour leur charge emblématique. Seul OLIVIER DE VREE, dit VREDIUS, au début du XVII^e siècle, a reproduit (avec quelques erreurs d'interprétation d'ailleurs, dues à l'auteur des dessins plutôt qu'à De Vree lui-même) les quatre grands sceaux et les deux contre-sceaux du fils cadet de Guy de Dampierre, dans son étude sur la généalogie des comtes de Flandre : OLIVARIUS VREDIUS (OLIVIER DE VREE), *Genealogia Comitum Flandriae a Balduino Ferreo usque ad Philippum IV Hisp. Regem, variis sigillorum figuris repraesentata...*, 2 vol., *Brugis Flandrorum*, 1642-1643, parue également en édition française sous le titre *La généalogie des Comtes de Flandre depuis Baudouin Bras-de-fer jusques à Philippe IV, roy d'Espagne, représentée par plusieurs figures des seaux...*, 2 vol. *Bruges*, 1642-1644.

2 Pour une étude récente du parcours et de la personnalité

politique de Jean de Flandre, voir ALAIN MARCHANDISSE, « Un prince en faillite. Jean de Flandre, évêque de Metz (1279/80-1282), puis de Liège (1282-1291) », *Bulletin de la Commission royale d'Histoire*, t. 163, 1997, p. 1-75, *bibliographie*, p. 2, note 2 ; ALAIN MARCHANDISSE, *La fonction épiscopale à Liège aux XIII^e et XIV^e siècles, étude de politologie historique*, Genève, 1998 (Bibliothèque de la Faculté de Philosophie et de Lettres de l'Université de Liège, fasc. CCLXXII). Nous n'avons pu consulter le mémoire de Licence en Histoire de M. DUSSART, Jean de Flandre, évêque de Liège (1282-1291), *Université de Liège*, 1977-1978.

3 MARCHANDISSE, *art. cit.*, p. 7-28, et *op. cit.*, p. 230-231, 241 et note 127, 250.

4 MARCHANDISSE, *op. cit.*, p. 156, note 262, p. 376-378 et 471 : le secrétaire de l'évêque, Gérard de Ferlin (un patronyme très courant à Lille au Moyen Âge) cumule les honneurs, chanoine de Saint-Pierre de Lille, de Saint-Donat de Bruges, de Saint-Paul de Liège et d'Andenne, prévôt de Saint-Pierre de Douai (1305). Il passera ensuite au service de Guy de Dampierre et de Robert

de Béthune ; l'archidiacre Guillaume d'Arras, chanoine de Saint-Lambert, dont le nom rappelle son origine artésienne et qui est l'un de ses créanciers, auquel le comte Guy remboursera les dettes du fils ; Jean des Canges, d'une famille patricienne liégeoise et doyen de Saint-Lambert (entre autres fonctions), est l'homme de confiance du prélat, mais est aussi pensionné du comte Guy ; enfin, Wautier de Daules, qui assure la fonction d'arbitre pour l'évêque, est un des hommes forts du comte Guy à la cour de Namur, comme ce Grégoire, cointre de Fosses. Pour les trois premiers noms voir CHRISTINE RENARDY, *Les maîtres universitaires dans le diocèse de Liège, répertoire biographique (1140-1350)*, Paris, 1981 (Bibliothèque de la Faculté de Philosophie et de Lettre de l'Université de Liège, fasc. CCXXXII), n^o 190, 263, 428 ; pour les deux derniers, MARCHANDISSE, *op. cit.*, p. 378, et *art. cit.* p. 25.

5 MARCHANDISSE, *op. cit.*, p. 167, 467.

6 *Ibid.*, p. 266-267, 280-281.

7 HAUTCEUR, *Histoire de l'abbaye de Flines*, *op. cit.*, p. 77, 80, 414-415 ; MARCHANDISSE, *art. cit.*, p. 25-26.

8 MARCHANDISSE, op. cit., p. 376, 471.

9 HUBERT FRÈRE, « Monnaies de l'évêque de Liège frappées à Huy et à Statte », Revue belge de numismatique, vol. CVIII, 1962, p. 113-152, ici p. 120

10 Ibidem, p. 118-122, 149 : « Cette première grosse monnaie liégeoise, d'une gravure remarquablement fine, doit avoir été frappée à partir de 1284, sinon avant », pl. IX, fig. 75 a-b.

11 JOSEPH AVRIL (PÈRE), « Les statuts synodaux de Jean de Flandre, évêque de Liège (1288), édition critique précédée d'une étude de leurs sources et de leur contenu », Bulletin de la Société d'art et d'histoire du diocèse de Liège, t. 61, 1996.

12 MARCHANDISSE, art. cit., p. 13.

13 Il avait dû entrer à la faculté de droit en 1264, c'est-à-dire à 14 ans, y rencontrant ses futurs proches conseillers qui l'accompagneront à Liège, le Tournaisien Jean de Lille, qui était à Bologne en 1265 et Gérard d'Alost, qui obtenait son diplôme en décembre 1268 et dont le patronyme trahit sans doute une origine flamande.

Jean avait dû obtenir son titre de docteur en 1268, puisque cette année-là il est élu prévôt de Saint-Pierre de Lille (cf. *infra* et note 7). MARCHANDISSE, op. cit., p. 204 ; RENARDY, op. cit., p. 342-343, n° 451.

14 THEO LUYKX, « Étude sur les chanceliers de Flandre pendant le règne de Jeanne de Constantinople (1205-1244) », Revue du Nord, 28, 1946, p. 241-266, ici p. 263-265 ; Bruno Galland, « Un Savoyard sur le siège de Lyon au XIII^e siècle, Philippe de Savoie », Bibliothèque de l'École des chartes, 146-1, 1988, p. 31-67, ici p. 63-64, l'auteur donne par erreur à Marguerite un troisième époux, Guy, qui est en réalité son fils issu de son second mariage avec Guillaume de Dampierre.

15 Si, en 1157, le comte Thierry avait fait élire son fils Pierre, ce qui était un premier pas vers ce principe, Pierre, qui n'avait alors que 12 ans, ne fut jamais réellement en charge de la chancellerie. Cette élection permettait à son père, d'une part, de contrôler la fonction de chancelier, assurée en réalité par son très proche conseiller Didier de Courtrai, membre de la puissante famille des châtelains de Courtrai, archidiacre de Tournai, prévôt de Saint-Pierre de Lille depuis 1132 et à ce titre chanoine de Saint-Donat de Bruges, et, de l'autre, d'assurer des revenus à son cadet, alors qu'il partait lui-même en Palestine, cf.

ADRIAAN VERHULST et THÉRÈSE DE HEMPTINNE, « Le chancelier de Flandre, sous les comtes de la maison d'Alsace (1128-1191) », Studia historica gandensia, 123, Gent, 1957, p. 268-311, ici 280-311.

16 LUYKX, art. cit. ; WALTER PREVENIER, « La chancellerie des comtes de Flandre, dans le cadre européen, à la fin du XI^e siècle », Bibliothèque de l'École des Chartes, n° 125-1, 1967, p. 34-93, ici p. 59 ; GALLAND, art. cit., p. 63.

17 Situation identique avec l'élection de Pierre d'Alsace, cf. *supra* note 15.

18 L'université de droit d'Orléans n'est créée officiellement qu'en 1306, par une bulle du pape Clément V.

19 Cf. le sceau de Franco de Maldeghem (1231-1240), décrit par GERMAIN DEMAY, Inventaire des sceaux de Flandre, 2 vol., Paris, 1873, I, p. 56, n° 370. Pour ce type de composition, voir MARC GIL, « Quo in testimonio imaginem meam apposui. Notes sur le goût de l'Antique et le Style 1200 dans les sceaux du nord de la France », dans CLAUDE DE MOREAU DE GERBEHAYE et ANDRÉ VANRIE (éd.), Marques d'authenticité et sigillographie. Recueil d'articles publiés en

hommage à Renée Laurent, Archives et Bibliothèques de Belgique, n° spécial 79, p. 67-94, ici, p. 72-74.

20 Si Jean de Culant, successeur immédiat de Jean de Flandre, garde la même composition pour son sceau (DEMAI, n° 372), les chanceliers de la seconde moitié du XIV^e siècle et du XV^e adoptent l'image traditionnelle du religieux agenouillé en prière devant ou sous la figure monumentale de saint Donat (trônant ou debout), cf. DEMAY nos 373-374. A propos de la transmission héréditaire des sceaux, voir JEAN-FRANÇOIS NIEUS, « Quand le sceau devient attribut dynastique et territorial. Les cas de transmission héréditaire des premières matrices princières », dans MARC GIL et JEAN-LUC CHASSEL, Pourquoi les sceaux ? La sigillographie nouvel enjeu de l'histoire de l'art, actes de colloque de Lille (Palais des Beaux-Arts, 2008), Villeneuve d'Ascq, 2011, p. 219-242.

21 Voir par exemple le sceau du chapitre de Saint-Lambert de Liège, employé dès 1251, ou celui de Jean des Canges, doyen de Saint-Lambert (1274-†1301), dont l'iconographie et la composition sont directement inspirées de l'enluminure comme l'a montré Amélie van Bustelle, Les sceaux hagiographiques conservés aux Archives départementales du Nord (XIII^e-XIV^e siècles) : martyrs et scènes de martyres, 2 vol., mémoire de maîtrise d'histoire de l'art, université Lille 3, 2004, I, p. 37-42, II, p. xli, cat. 12 (AD59, B 405/2743) XLV, cat. 14 (AD59, B 264/6637), et XCVIII, ill. 59.

22 MARC GIL et LUDOVIC NYS, Saint-Omer gothique. Les arts figurés à Saint-Omer à la fin du Moyen Âge 1250-1550, Valenciennes, 2004, p. 40-41, fig. 17.

23 Voir, entre autres, le premier sceau, gravé vers 1265, de Béatrice d'Avesnes, comtesse de Luxembourg et de la Roche (sc/F 246, empreinte de 1290), à la fois cousine et tante de Jean de Flandre, celui de Jeanne de Toucy, 2^e femme de Thibaut II de Bar (sc/D 799 et sc/D 800, empreintes de 1267 et 1301), dont la 1^{re} femme avait été Jeanne de Dampierre, fille de Guillaume de Dampierre et tante de Jean, ou encore celui de sa belle-sœur Yolande, comtesse de Nevers (sc/D 872, empreinte de 1275), belle-fille de Louis IX, par son mariage avec Tristan († 1270), qui se remarria, en 1272, avec Robert de Dampierre.

24 BERNARD GUÉNÉE, « Les généalogies entre l'histoire et la politique : la fierté d'être Capétien en France au Moyen Âge », *Annales. Économies, Sociétés, Civilisations*, 33^e année, n° 3, 1978, p. 450-477 ; MICHEL BUR, « L'image de la parenté chez les comtes de Champagne », idem, 38^e année, n° 5, 1983, p. 1016-1039 ; CHRISTIAN DE MÉRINDOL, « Portrait et généalogie : La genèse du portrait réaliste et individualiste », dans OLIVIER GUYOTJEANNIN (dir.), *Population et démographie au Moyen Âge*, actes du 118^e Congrès national des sociétés historiques et scientifiques (1993), Paris, 1995, p. 219-248, ici, p. 230-231.25 Sur la question du portrait médiéval, voir MARC GIL, « Portrait », dans PASCALE CHARON et JEAN-MARIE GUILLOUET (éds.), *Dictionnaire d'histoire de l'art du Moyen Âge occidental*, Paris, 2009, p. 759-761 ; JEAN-FRANÇOIS NIEUS, « Quand le sceau devient attribut dynastique... », art. cit., p. 230. **26** GUÉNÉE, art. cit. Pour la France, voir le cycle démontrant la légitimité royale dans la Grand-salle du palais de la Cité réunissant les seuls rois

« intègres » jugés dignes d'une statue, ou encore la série des tombeaux royaux que Louis IX fit exécuter et aménager dans la nécropole royale de Saint-Denis, entre 1263 et 1267 : à droite c'est-à-dire au sud étaient disposés les rois carolingiens, à gauche c'est-à-dire au nord les rois capétiens mais au centre derrière l'autel matutinal étaient installés les deux rois en qui Capétiens et Carolingiens avaient fusionné, Philippe Auguste et Louis VIII (ALAIN ERLANDE-BRANDENBURG, Le roi est mort. Étude sur les funérailles les sépultures et les tombeaux des rois de France jusqu'à la fin du siècle du XIII^e siècle, Paris 1975, p. 81-83). À Hesdin, le comte d'Artois commença une série de têtes de rois de France, moulées en plâtre, que continua sa fille Mahaut au début du XIV^e siècle. Pour l'Angleterre, voir par exemple, vers 1250, les œuvres historiques de MATTHIEU PARIS, moine, chroniqueur et enlumineur de St Albans : Flores historiarum (chronique historique abrégée depuis la Création jusque 1249, puis continuée jusqu'en 1327), Manchester, Feoffes of Chetham's Hospital and Library, Ms. 6712 ; Historia Anglorum et Chronica maiora, London, British Library, Ms. Royal 14 c. vii. Ce livre contient, outre l'autoportrait du moine, ceux des rois anglais depuis Guillaume le conquérant jusque Henri III. **27** MARC GIL, « L'art sigillaire se prête-t-il à la production d'images allégoriques ? », dans CHRISTIAN HECK, (éd.), *L'allégorie dans l'art du Moyen Âge. Formes et fonctions. Héritages, créations, mutations* (actes du colloque du RILMA, Paris, 2010), Turnhout, 2011, p. 205-222, ici, p. 208-209 ; ARNAUD BAUDIN, « Enquête sur le premier sceau de Thibaud IV le Chansonnier (1214-

1232) », et « Les intailles dans les sceaux de la maison de Blois-Champagne aux XII^e-XIII^e siècles : raffinement des élites et phénomène de mode », dans J.-L. CHASSEL (éd.), *Les sceaux sources de l'histoire médiévale en Champagne*, actes de tables rondes (Troyes et Reims, 2003-2004), Troyes, 2007, p. 117-123, ici p. 31-37, 120-123 et fig. VI.1, VI.4-VI.6, XIV.5-XVI.7.

28 EDOUARD HAUTCŒUR, *Cartulaire de l'église collégiale de Saint-Pierre de Lille*, 2 tomes, Paris-Lille, 1894 I, p. 429-430 ; n° 612 (6 nov. 1268), p. 447, n° 635 (11 juillet 1272).

29 Ibidem, I, p. 487, n° 687 (27 mars 1280 n. st.).

30 On connaît le sceau ante susceptum du prédécesseur de Jean de Flandre, Laurent de Lichtenberg élu à Metz en 1269 (sc/ D 6718, empreinte de 1270). À Liège, il semblerait que l'évêque Jean d'Épées (1229-1238) soit le premier à faire usage d'un tel sceau, cf. PONCELET, op. cit., p. 166, n° 15 (appendu à deux chartes datées de 1229 et 1230). Ce type de sceau semble apparaître dans les évêchés septentrionaux entre le dernier tiers du XI^e et le début du XIII^e siècle. Le premier exemple repéré, encore conservé, est celui de Pierre I^{er} de Flandre ou d'Alsace, élu de Cambrai non consacré (1167), qui renonce à l'évêché en 1173 (AD 59, 4 G 108 (Musée 37), ANF, sc/ F 5824). Sceau d'une qualité exceptionnelle, cf. GIL, « Quo in testimonio... » art. cit., p. 78 et 93, fig. 28. Il semble que cela fût la même chose dans les évêchés en Terre d'Empire. À Cologne, dont dépendait l'évêché de Liège, le premier sceau d'archevêque élu, dont on conserve une empreinte, est celui d'Engelbert I. von Berg (1216-1225). Ici, l'élu trône sur un siège curule à protomés, cf. WILHELM EWALD, *Rheinische*

Siegel. I. Die Siegel der Erzbischöfe von Köln (948-1795), Bonn, 1906 (Publikationen der Gesellschaft für Rheinische Geschichtskunde, XXVII. Rhienische Siegel), p. 16 et Taf. 15, 4-15, 5. Pour Strasbourg, Metz ou Bâle, par exemple, voir DAMIEN BERNÉ, « Les sceaux des évêques de Strasbourg au Moyen Âge », dans, Chantiers historiques en Alsace (Jeunes chercheurs en Histoire de l'Université Marc Bloch de Strasbourg et de l'Université de Haute-Alsace), n° 8, 2005, p. 5-23, ici, p. 11.

31 Son cousin Guillaume de Hainaut (d'Avesnes), évêque de Cambrai (1285-1296), qui était aussi son ami intime, comme il le précise dans son testament (10 juillet 1292), en demandant expressément d'être inhumé auprès du corps de Jean (EDOUARD HAUTCEUR, Histoire de l'abbaye de Flines, Bruxelles-Paris, 1874, p. 80, 415, du même, Cartulaire de l'abbaye de Flines, Lille-Paris-Bruxelles, 1873-1874, I, p. 310), préféra pour son sceau d'êlu une image plus originale : dans une structure architecturale à deux niches gothiques, séparées par un pilier, le sigillant agenouillé de profil, à droite, le symbole du Pélican christique au-dessus de sa tête, est en prière devant la Vierge à l'Enfant debout, placée dans la niche gauche. Ce sceau s'inspire, une fois n'est pas coutume, du sceau de Jean d'Antoing, archidiacre d'Anvers dans l'Eglise de Cambrai (1275, DEMAY, sc/F 6110), qui dérive lui-même de sceaux de chanoines cambrésiens, comme celui de Barthélémi (1266, Demay sc/F 63917), cf. AURÉLIE BERRE, La représentation de l'évêque sur les sceaux médiévaux : l'exemple des sceaux évêques de Cambrai, 2 vol., Master II d'histoire de l'art, Université Lille 3, 2009, II, p. 13, cat. 8, p. 47, fig. 37,

38. Sur la question des ateliers de graveurs de sceaux cambrésiens dans la première moitié du XIII^e siècle, voir GIL, « Quo in testimonio... », art. cit., p. 73 et note 87.

32 Au chevet de Notre-Dame de Reims, achevé vers 1230, les figures de rois et d'anges en ronde-bosse sont placées sur des piédestaux sous des tabernacles monumentaux. Par ailleurs, à la façade occidentale de la cathédrale d'Amiens, les figures en relief des vierges sages et des vierges folles ont été sculptées sous des arcades trilobées (sans console), sur les piédroits du portail central (v. 1225-1235). L'idée était déjà là.

33 Pour reprendre l'expression de PETER KURMANN, « Cathédrale miniature ou reliquaire monumental ? L'architecture de la châsse de sainte Gertrude », dans VIVIANE HUCHARD ET ALII, Un trésor gothique. La châsse de Nivelles, catalogue d'exposition, Paris, 1996, p. 135-153, ici, p. 137 ; voir également dans le même ouvrage, BRIGITTE KURMANN-SCHWARZ, « La châsse de sainte Gertrude et l'art de la cour de France au XIII^e siècle. Etat de la question et problèmes », p. 237-249.

34 HUCHARD, cat. cit., p. 308-309, cat. 16.

35 Hasselt, Cathédrale Saint-Quentin et Notre-Dame (en dépôt au musée Stellingwerff-Waerdenhof), cf. HUCHARD, cat. cit., p. 330-331, cat. 27. L'abbaye, fondée par le comte Gérard de Looz à la fin du XII^e siècle, se trouve près d'Hasselt, dans le diocèse de Liège.

36 Cf. KURMANN, dans HUCHARD, cat. cit.

37 ROBERT DIDIER, dans HUCHARD, Ibid, p. 154-175, en particulier, p. 156-157, fig. 2-5, et 173-175.

38 Voir, à ce propos, la synthèse éclairante de Danielle Gaborit-Chopin, dans DANIELLE GABORIT-CHOPIN ET ALII, Les fastes du gothique, catalogue d'exposition,

Paris, 1998, cat. 117, p. 188-191.

39 HUCHARD, Ibid, cat. 34, p. 344-346.

40 On peut citer, à titre de comparaison, le diptyque en ivoire provenant de Saint-Jean-des-Vignes à Soissons (Paris, vers 1280-1300, Londres, Victoria and Albert Museum, n° 211-1865) ou la façade à caractère « scénographique » du Reliquaire avec saint François et sainte Claire, exécuté à Paris, entre 1280 et 1300 (Assise, Trésor de San Francesco), cf. note **38**

DANIELLE GABORIT-CHOPIN ET ALII, cat. 82, p. 141-143 et cat. 120, p. 193-195.

41 MARCHANDISSE, op. cit., p. 162-42 Comme le montre bien ALAIN MARCHANDISSE (op. cit., p. 155-163, en particulier p. 161), sa désignation est avant tout affaire de haute politique européenne. Elle est le résultat, d'une part, des fortes pressions de son père, allié fidèle du roi de France Philippe le Hardi, qui plaide la cause de son fils auprès de Martin IV, pape français, et, de l'autre, de la volonté de ce même pape de se rapprocher ainsi du roi Philippe le Hardi, durant le conflit franco-aragonais.

43 Cf. MARCHANDISSE, art. cit., annexes 3 et 4, Gérard, prévôt de Saint-Pierre de Cassel, Jacques d'Haspres et Henri de Condé (sur Escaut), dans le diocèse de Cambrai, le premier et le troisième étant au service de Guy de Dampierre, Jacques de Saint-Edmond, clerc du diocèse de Tournai et Hellin de Hellemmes (infra note **45**) ; tous, avec Guillaume de Hainaut, sont témoins pour les emprunts Jean de Flandre auprès des banquiers italiens.

44 Celui-ci profite à son cousin Bouchard d'Avesnes, prévôt de Saint-Lambert, qui briguaient, en concurrence avec le chanoine Guillaume d'Auvergne, le siège liégeois.

45 Hellin de Hellemmes (village proche de Lille),

chanoine de Saint-Pierre de Lille et de Notre-Dame de Huy, clerc épiscopal ; Etienne de Harchicourt (hameau proche d'Arras), chanoine puis doyen de Saint-Pierre de Lille, chapelain de l'évêque, cf.

MARCHANDISSE, art. cit., p. 24.
46 MARCHANDISSE, op. cit., p. 346, 332, 376, parmi ces clercs flamands se trouvaient Baudouin d'Autre-Eglise et ses proches conseillers, l'official Jean de Lille, chanoine de Tournai, et Gérard d'Alost, chanoine de Saint-Paul de Liège, juristes de formation, qui furent ses condisciples à l'université de Bologne, ainsi que les juristes d'origine tournaïsiennes Jean de Tournai et Jacques de Castagne ou Chataigne, chanoine de Saint-Lambert de Liège et de Notre-Dame de Huy, le Picard Gilles Patin, chanoine de Saint-Lambert ou encore Jean d'Avesnes, dont le nom trahit une origine hainuyère ; pour tous ces noms voir aussi

RENARDY, op. cit., n^{os} 62, 178, 224, 375, 412, 480, 523.
47 Comme le souligne PONCELET (op. cit., p. 61-62), « A partir de 1295 et jusqu'à la fin du xv^e siècle la plupart des prince-évêques furent nommés directement par le pape [sauf deux par le chapitre, Thibaut de Bar, 1302, et Jean de Hornes, 1483]. Si la provision émanait du Saint-Siège, celui qui était appelé à présider aux destinées du pays liégeois prenait aussitôt les rênes du gouvernement ». En fait, ce fut déjà le cas en 1282, avec Jean de Flandre.

48 MARCHANDISSE, art. cit., p. 34, n^o 3, et 38, n^o 4 ; voir également DELGRANGE ci-avant, dans le présent volume.

49 Voir l'analyse de DOMINIQUE DELGRANGE, dans le présent volume.

50 EDOUARD PONCELET, op. cit., p. 17-18.

51 Seuls les archevêques de Tours restent fidèles au xiii^e

siècle, au trône, comme ceux d'Arles, en Terre d'Empire.

52 Tels Liège relevant de l'archevêché de Cologne (voir la belle série continue de sceaux d'archevêques du x^e au xiii^e siècle, publiée dans LEGNER, cat. cit., II, p. 25-40 et dans EWALD, op. cit.) ; Cambrai dont l'évêque est pourtant suffragant de l'archevêque de Reims (archevêque debout), cf. BERRE, op. cit. Au xiii^e siècle, les archevêques rémois adoptent la figure debout sur leur grand sceau, cf. PATRICK DEMOUY, « Les sceaux des archevêques de Reims des origines à la fin du xiii^e siècle », dans L'encadrement religieux des fidèles au Moyen âge et jusqu'au Concile de Trente, t. I, La paroisse, le clergé, la pastorale, la dévotion, actes du 109^e congrès national des sociétés savantes (Dijon, 1984), Paris, 1985, p. 687-720 ; plus à l'est, Metz, Toul et Verdun (archevêché de Trèves) ou Strasbourg (archevêché de Mayence), cf. BERNÉ, op. cit. p. 20-21, qui évoque également les sceaux des évêques de Metz et Bâle. À propos de ce passage de la figure assise à la figure debout, voir AUGUSTE COULON, « Éléments de sigillographie ecclésiastique française » Revue d'histoire de l'Église de France, t. 18, n^o 78, 1932, p. 30-59, ici p. 35.

53 Dès le milieu du xiii^e, les souverains anglais se font représenter assis sur un trône en bois tourné en en pierre sculptée, à haut dossier à décor d'arcatures gothiques, gâbles et pinacles, voir le second sceau de majesté d'Henri III (avant 1259), JOHN ALEXANDER et PAUL BINSKY, Ages of Chilvary. Art in Plantagenet England 1200-1400, catalogue d'exposition, London, 1987, cat. 276, p. 316-317.

54 L'irruption dans le monde des orfèvres et des graveurs de

sceaux parisiens de l'art de l'enlumineur Jean Pucelle, mort en 1334, bouleverse la conception des sceaux princiers et des grands ecclésiastiques, non seulement en France mais dans toute l'Europe occidentale, cf. MARC GIL, « Jean Pucelle and the Parisian Seals-Engravers and Goldsmiths », dans ANNA RUSSAKOFF ET ALII (éd.), Jean Pucelle, a Medieval Artist : Innovation and collaboration in Manuscript Painting, Turnhout (à paraître en 2012) ; du même, « Le sceau objet d'art », Histoire et images médiévales, thématique n^o 25 (Héraldique et emblèmes), mai-juin 2011, p. 80-83, ici p. 82-83.

55 Philippe V le Long, Philippe VI de Valois et son épouse Jeanne de Bourgogne, Yolande de Flandre, comtesse de Bar et dame de Cassel (elle n'est pas une reine, mais imite sur son sceau rond celui de la reine Jeanne de Bourgogne), Charles II, roi de Navarre, et son successeur Charles III, enfin Isabeau de Bavière en ont fait usage au xiv^e siècle et Charles VII au siècle suivant. Il est à noter que les sceaux de majesté des rois français et celui de Charles II de Navarre, arborant le drapeau d'honneur, dérivent, semble-t-il pour ce détail, du sceau de majesté de Charles II d'Anjou, roi de Naples et de Sicile (ANF, sc/D 11768, empreinte de 1301) cf. MARC GIL, « Deux « piéforts » en argent émaillé de Philippe VI (1337-1348) : un premier essai de médaille ? », dans YVAN LOSKOUTOFF et JEAN-LUC CHASSÉL (éd.), Héraldique et numismatique n^o 2, actes de colloque (Université du Havre, 15-16 septembre 2011), à paraître (Presses universitaires du Havre, 2012).

56 ARNAUD HARI, Ecrire l'histoire des évêques de Metz au Moyen Âge : les Gesta episcoporum de la fin du

viii^e à la fin du xiv^e siècle, thèse de doctorat, 2 vol., Université Paul Verlaine-Metz, 2010, II, p. 569-570.

57 Deux manuscrits exécutés dans le scriptorium de Saint-Martin de Tours, 844-851. Paris, Bibliothèque nationale de France, Ms latin 1, f. 423 et Ms. lat. 266, f. 1v. cf. WALTER CAHN, *La Bible romane*, Fribourg, 1982, p. 46-55, fig. 24; MARIE-PIERRE LAFFITTE et CHARLOTTE DENOËL, *Trésors carolingiens. Livres manuscrits de Charlemagne à Charles le Chauve*, catalogue d'exposition, Paris, 2007.

58 Cependant, par l'usage de l'arcade cintrée portant la tenture, les images carolingiennes sont plus proches du sceau de Jean de Flandre que les images ottoniennes où la tenture est suspendue à un linteau : voir par exemple les tentures tendues derrière les évangélistes sur un ivoire colonais (vers 970-980) conservé à Darmstadt, Hessisches Landesmuseum, Inv. n° Kg 54 209 (JACQUES STIENNON et RITA LEJEUNE, *Rhin-Meuse. Art et civilisation 800-1400*, catalogue d'exposition, Cologne-Bruxelles, 1972, p. 204, cat. E 8) ou le drapeau d'honneur du trône impérial, dans la scène de dédicace de l'Évangélaire d'Otton III (vers 985-997), Munich, Stadtbibliothek, Ms Clm. 4453, f. 24 (LOUIS GRODECKI ET ALII, *Le Siècle de l'An Mil 950-1050*, Paris, 1973 (Coll. L'univers des Formes), p. 91, ill. 81).

59 GUÉNÉE, art. cit., p. 462-465; BUR, art. cit., p. 1026-1030.

60 Le beau-père du roi Philippe Auguste, Baudouin V de Hainaut, futur comte de Flandre, passionné par l'histoire de Charlemagne, fit exécuter une copie de luxe de l'*Historia Karoli Magni* du Pseudo-Turpin (associée aux *Miracula sancti Jacobi*) qu'il

offrit, vers 1184, à l'empereur Frédéric Barberousse, cf. GUÉNÉE, art. cit., p. 462. On retrouve avec le roi Charles V, qui porte le nom du grand empereur, cette idée de la double descendance carolingienne, par son père et par sa mère Bonne de Luxembourg. Le roi pouvait par ailleurs prétendre à la couronne impériale. Une messe à la mémoire de Charlemagne a été alors instituée à la chapelle royale, cf. COLETTE BEAUNE, *Le miroir du pouvoir*, Paris, 1989, p. 52.

61 Par son aspect, ce meuble héraldique ne peut évoquer l'aigle johannique dont, par son prénom, l'évêque messin pourrait se prévaloir.

62 Le contre-sceau de Jean d'Enghien, prédécesseur liégeois de Jean de Flandre portait aussi une aigle éployée, tête tournée à dextre. Cependant, il en faisait déjà usage alors qu'il était évêque de Tournai (ANF, sc/F 5951 bis), avant son transfert à Liège. L'aigle représente ici certainement le symbole de l'évangéliste et saint patron du sigillant dont il porte le nom.

63 ANF, sc/ F 5912 et sc/D 6719. Le contre-sceau porte l'écu au lion brisé de la crosse en bande, sc/ D 6719 bis. Bouchard était le fils cadet d'Adélaïde de Hollande, sœur de Guillaume, comte de Hollande et roi des Romains, et de Jean I^{er} d'Avesnes. Il est probable que l'aigle de Bouchard provient de sa mère. En effet, Adélaïde en fait usage sur son propre sceau, associée au lion des Avesnes ; les deux animaux fusionnent même sur son sceau du secret, à moins qu'il ne s'agisse plutôt du lion des comtes de Hollande. Elle insiste sur le fait qu'elle est sœur de Guillaume roi des Romains, en l'inscrivant dans la légende de son sceau. Par ailleurs, Jean II d'Avesnes,

comte de Hainaut, de Hollande et de Zélande, fils aîné d'Adélaïde et de Jean I^{er} orne son cimier et le chanfrein de son cheval de la même aigle, qui couronne également l'écu au lion, sur son contre-sceau. Ses fils, l'aîné Guillaume et le cadet Florent, font de même, le second partitionnant son écu sur le contre-sceau cf. DE VREE, op. cit., pl. 54 à 56.

64 Visibles sur l'empreinte attachée au document AD59 B 3229.

65 Pour la région rhéno-mosane, voir EWALD, op. cit., PONCELET, op. cit. ; STIENNON et LEJEUNE, cat. cit., cat. II 6, p. 47, cat. II 19 et II 20, p. 53 ; pour les ateliers parisiens, MARC GIL, « Lenlumineur Jean Pucelle et les graveurs de sceaux parisiens : l'exemple du sceau de Jeanne de France, reine de Navarre (1329-1349) », dans GIL et CHASSÉL, op. cit., p. 423-438 ; du même « Jean Pucelle... », art. cit..

66 WILLIBALD SAUERLÄNDER, *La sculpture gothique en France*, 1140-1270, Paris, 1972, pl. 266-269.

67 Ce Christ, aujourd'hui, presque totalement détruit, est reproduit, d'après une photographie d'avant 1940, dans HUCHARD, cat. cit., p. 229, fig. 3.

68 Nuremberg, Stadtbibliothek, ms. Solger 4.4°, f. 57v, cf. ELEANOR SIMMONS, *Les Heures de Nuremberg*, Paris, 1994, pl. XXI.

69 ROBERT DIDIER, dans HUCHARD, cat. cit., p. 179 et JANNIC DURAND, *Ibid.*, cat. 13, p. 300-303.

70 ALISON STONES, *Le livre d'images de Madame Marie*, Paris, 1997, p. 9, 20-30.

71 Statuette de saint Blaise, Namur, Trésor de la cathédrale, en dépôt au Musée provincial d'Art ancien du Namurois. La figure était à l'origine un saint Nicaise, au crâne tonsuré. La mitre, la crosse, le peigne à carder, et les

pierreries, à l'exception de celle du manipule et de l'étole, ont été ajoutés au XVI^e siècle.

Evêque martyr, Rouen, Musée départemental des Antiquités, Inv. 837, cf. D. GABORIT-

CHOPIN, dans HUCHARD, cat. cit., p. 225-226, cat. 148-149.

72 Sur ce problème crucial de la datation de certains œuvres d'orfèvrerie parisiennes de la seconde moitié du XIII^e siècle et du début du XIV^e, voir la recension critique de

l'exposition parisiennne de 1998, *L'art au temps des rois maudits*, par ROBERT SUCKALE, « Réflexions sur la sculpture

parisienne à l'époque de Saint Louis et de Philippe le Bel », *Revue de l'art*, n° 128/2000-2, p. 33-48, ici, p. 36-37 ; lire également, J. MARTINEZ DE AGUIRRE, « Los reliquarios góticos del Santo Sepulcro (siglo XIII) y de la Santa Espina (siglo XV) de la catedral de Pamplona », *Principe de Viana*, n° 63, 2002, p. 295-326.

73 GIL, « Jean Pucelle... », art.

cit. ; ANTON VON EUW, dans HUCHARD, cat. cit., p. 266-

267 ; DANIELLE GABORIT-

CHOPIN, « Orfèvrerie,

émailerie », in GABORIT-CHOPIN

cat. cit., p. 179-183, en particulier 179-180 ; Idem, « Orfèvres et émailleurs parisiens au XIV^e siècle », in CATHERINE ARMINJON et ALAIN ERLANDE-BRANDENBURG (éds.), *Les orfèvres français sous l'Ancien régime*, actes du colloque (Nantes, 1989, Paris, 1994, p. 29-35 ; CHRÉTIEN DEHAISNES, *Documents et extraits divers concernant l'histoire de l'art dans les Flandres, l'Artois et le Hainaut avant le xv^e siècle*, 3 vol., Lille, 1886.

74 VON EUW, *ibid.*